

La Passerelle



[Sophie Massé](#),
Vice-présidente

DOSSIER ACTION PROFESSIONNELLE

Conseillère et conseiller pédagogique : une profession à valoriser

Alors que le travail de CP s'est complexifié à la suite des différentes transformations du milieu scolaire, même les documents officiels, tel que le Plan de classification, présentent davantage une liste de tâches qu'une description du rôle. Le rôle associé à la conseillancé pédagogique est mal défini et donc, mal compris. Cette situation nuit au développement d'une identité professionnelle spécifique aux personnes conseillères pédagogiques. Les CPs déplorent aussi le manque de valorisation du travail en collégialité, de réseautage et de temps dédié à la recherche. Le passage d'enseignante ou enseignant à CP se fait d'ailleurs souvent difficilement, par manque de balises claires ou de mentorat. Malgré que les CPs et les enseignantes et enseignants détiennent la même formation de base, certaines tensions sont visibles entre ces deux groupes. Cette situation conflictuelle était d'ailleurs à la base de ces travaux. Deux principales situations de tension ont été identifiées dans le cadre des rencontres : la question du volontariat des formations et les demandes d'évaluation par la direction.

Au terme de discussions avec la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) dans le but d'améliorer les interrelations entre conseillères et conseillers pédagogiques d'une part et enseignantes et enseignants d'autre part, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) a entrepris une tournée visant à approfondir son analyse. La FPPE représente plus de 1675 conseillères et conseillers pédagogiques (CPs), soit presque l'ensemble des CPs du réseau scolaire. À la suite d'une tournée lui ayant permis de rencontrer près de 150 personnes conseillères pédagogiques actives dans les différents secteurs et dans plusieurs régions du Québec, la FPPE présente dans un rapport ses constats et ses recommandations. L'objectif de la démarche est d'améliorer la reconnaissance et la valorisation de cette profession.

Lorsque questionnés sur le rôle, les pratiques et les facteurs organisationnels, trois principaux besoins sont ressortis des rencontres avec les CPs : le besoin de mieux définir leur rôle, de développer une identité spécifique à la profession et d'améliorer les interrelations avec le personnel enseignant.

Devant les enjeux et problèmes constatés, la FPPE propose plusieurs pistes de solution dans son rapport. D'abord, il est nécessaire de revoir le Plan de classification des CPs. Dans la définition du rôle de CPs, l'importance du rôle-conseil et de la relation de confiance avec le personnel enseignant doit être reconnue. Pour améliorer la crédibilité de la profession, pour faciliter le passage de l'enseignement à la conseillancé pédagogique et pour développer l'identité professionnelle des CPs, la FPPE demande que soient allouées les conditions facilitantes pour suivre une formation spécifique en conseillancé pédagogique. En ce qui concerne les interrelations entre les CPs et le personnel enseignant, la FPPE souhaite que soit mieux départagé ce qui relève du pédagogique et de l'administratif. Le processus d'analyse des besoins de formation des enseignantes et enseignants serait aussi à améliorer afin qu'il y ait une meilleure adéquation entre l'offre de formation et d'accompagnement et les besoins réels. Comme l'évaluation du personnel relève du rôle de la direction, il doit être clairement entendu que les interventions des CPs ne doivent jamais être utilisées pour évaluer le personnel enseignant.

[Lire le rapport](#)

[Lire les recommandations](#)

[Lire le Plan d'action](#)

[Modèle de lettre en Français](#)

[Education Consultants' Template Letter](#)



Fédération des professionnelles
et professionnels de l'éducation
du Québec (CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est-Montréal H1L 6P3
Tél. 514-356-0505 - Courriel: infos@fppe.qc.ca
Site web: www.fppe.qc.ca

Mars 2015
Volume 26
Numéro 4